

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2022

| |
|-----------------|
| FINANCES |
|-----------------|

PORT DE RIVES — TARIFICATION 2022

Dans le cadre des occupations précaires du domaine public, et plus précisément dans le cadre du rassemblement des créateurs du Léman qui se tiendra lors de la saison estivale tous les dimanches et jours fériés à partir du 1^{er} avril 2022, il est proposé au Conseil Municipal de fixer la tarification spécifique suivante pour cette manifestation :

| NATURE DE L'OCCUPATION | Calcul de base | Tarifs 2022 en € |
|----------------------------------|----------------|------------------|
| Producteurs, créateurs, artisans | Le ml par jour | 3,00 |

Sur proposition de Monsieur ELLENA, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la proposition présentée.

----- Fin du document -----